

# SPÉCIAL APPRENTISSAGE



## Les réseaux d'entreprises formatrices se développent

PAR SANDRA HILDEBRANDT

Les réseaux d'entreprises formatrices existent depuis une vingtaine d'années en Suisse. Le plus ancien, Bildzug, fut créé dans le canton de Zoug en 1998. En Suisse romande, c'est Fribourg qui fait office de pionnier, avec le Frihap fondé il y a dix ans. Mais les situations varient beaucoup d'une région à l'autre. A Neuchâtel, le REN (Réseau d'entreprises neuchâteloises) a vu le jour en 2017, dans la perspective du contrat-formation introduit en début d'année – lequel vise à augmenter les places d'apprentissage. Dans le Jura bernois en revanche, les solutions sont plus pragmatiques, avec notamment une «filiale polymécaniciens» (lire l'encadré).

### Permettre aux PME de former

Selon le Centre suisse de formation et d'orientation (CSFO), «un réseau d'entreprise formatrice est un groupement d'entreprises qui, seules, ne pourraient pas assurer la formation, mais qui souhaitent le faire. Ces entreprises se complètent dans leurs activités et peuvent ainsi garantir aux apprentis une formation complète à la pratique professionnelle.

A Neuchâtel, c'est en partenariat avec la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI), le Service des formations post-obligatoires et de l'orientation (SFPO) et Frihap que le REN a été développé. L'association fribourgeoise a servi de modèle. «Nous avons eu la chance que la co-directrice du Frihap nous aide, note Mélanie Walser, coordinatrice de formation au REN. Nous avons ainsi pu profiter de leur expérience pour reproduire un



ARCHIVES DAVID MARÇON

système qui a porté ses fruits.» Cette association à but non lucratif a pour objectif d'encourager les PME à former des jeunes et de les accompagner tout au long de la démarche. Ainsi, l'association sollicite des entreprises pour évaluer avec elles les possibilités de développer la formation duale, de même qu'elle assure le suivi qualitatif de l'apprentissage par rapport aux objectifs fixés par les plans d'enseignement. Il peut s'agir soit de PME n'ayant jamais formé d'apprentis – notamment pour cause de manque de ressources – ou d'entreprises ayant fait une mauvaise expérience dans le passé. Le REN offre autant un soutien pour les démarches administra-

tives – en lien avec l'école ou les cours interentreprises par exemple – qu'au niveau de la logistique. Il propose également son aide pour former des référents au sein des PME, de manière à améliorer l'encadrement. Une forme de médiation est enfin proposée lorsque les rapports entre l'apprenti et l'employé se compliquent.

### S'adapter à chacun

Le REN propose des solutions sur mesure. C'est par exemple le cas lorsqu'une entreprise ne sait pas s'il lui sera possible d'assurer les trois années de formation d'un jeune. Dans ce cas, l'association met en place des rotations pour permettre à l'apprenti de

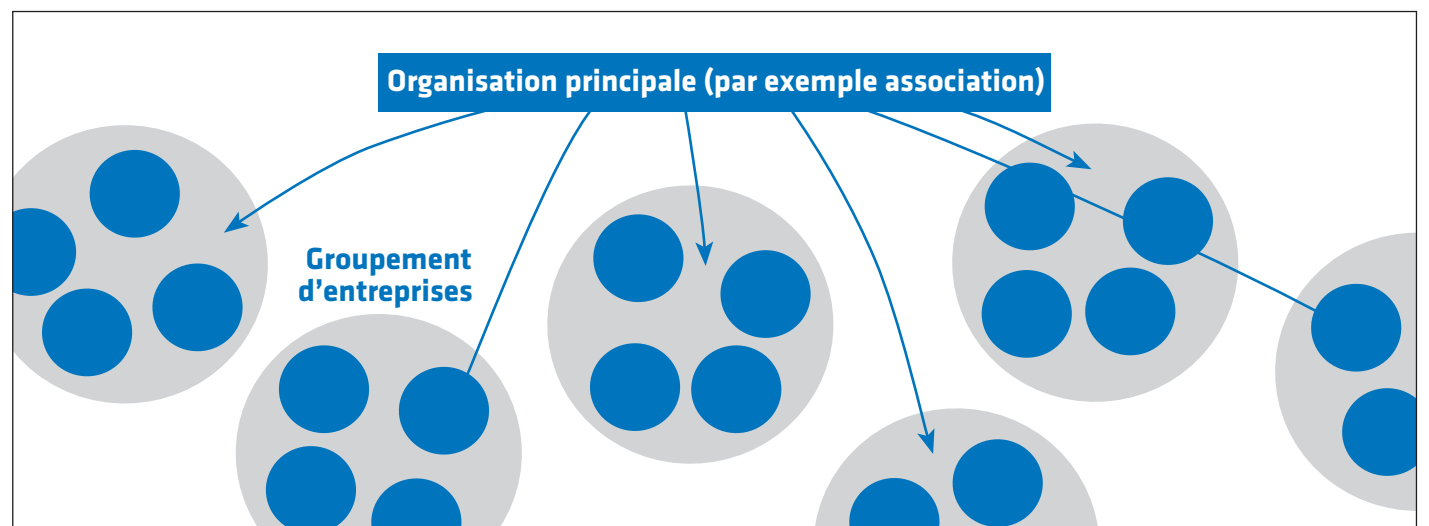
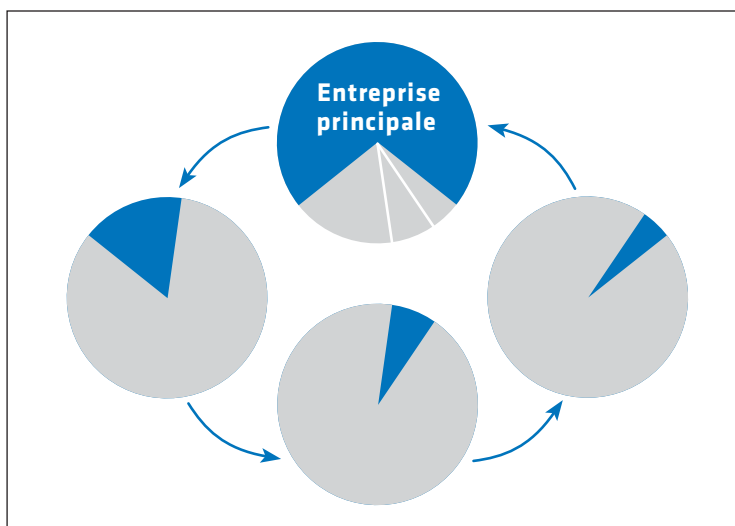
terminer sa formation, même en cas de restructuration au sein de l'entreprise ou de l'arrêt complet des activités de cette dernière. Le REN demeure en relation continue avec les services cantonaux pour s'assurer que les ordonnances et plans de formations soient suivis et pour répondre aux exigences. Les apprentis, quant à eux, sont recrutés par le REN, qui soumet ensuite sa sélection aux entreprises. Une fois engagés, ils bénéficient d'une personne de contact supplémentaire en cas de problème, bénéficiant au cours de leur formation d'un suivi individuel et régulier. Depuis la naissance de l'association, quinze contrats ont été si-

gnés dans des domaines variés. Une douzaine d'entreprises sont actuellement partenaires. «Nous rentrons gentiment dans le processus d'accompagnement des apprentis dans la phase d'examen partiels ou finaux, note Mélanie Walser. Une phase dans laquelle nous accompagnons les entreprises pour que les processus soient complétés, pour finaliser les inscriptions ou encore pour donner la possibilité de faire des simulations. Quant aux jeunes, nous les aidons à s'organiser en leur offrant des formations en gestion du temps ou en techniques d'apprentissage.» Le tout, toujours adapté à leurs besoins.

### Le modèle du Jura bernois

La partie francophone du canton de Berne fonctionne selon une organisation différente de celle de Neuchâtel en matière de regroupement des entreprises formatrices. Il y a le Centre de formation professionnelle francophone, le Ceff, qui regroupe quatre domaines. Aux côtés de la voie traditionnelle en école, un modèle particulier a été développé en collaboration avec l'industrie: les apprentis sont formés durant deux ans en école avant de rejoindre une PME pour les deux années restantes. «Ce modèle offre de la flexibilité aux entreprises et tire parti de deux approches de formation, explique Patrick Linder, directeur de la Chambre économique du Jura bernois. Les entreprises intègrent des apprentis disposant déjà de solides bases.»

Ailleurs, à Valbirse (fusion de Bévillard, Malleray et Pontenet), des entreprises se sont regroupées sous le concept de «filiale polymécaniciens» pour engager des jeunes apprentis et permettre un cursus diversifié et attractif. Ce réseau constitué de six entreprises a été créé en 2007. Le principe est simple: l'apprenti est engagé par une société simple – ce réseau – et effectue des stages successifs dans les différentes entreprises. Depuis les débuts, 21 apprentis y ont été formés. «Cela fonctionne bien. Nous arrivons assez facilement à recruter et cela attire toutes sortes de jeunes», se réjouit Nicolas Curty, responsable de la formation.



Plusieurs modèles de réseaux sont possibles. Dans un réseau restreint (modèle de gauche), deux ou plusieurs entreprises se regroupent et se complètent pour assurer la formation. Un réseau élargi (à droite) dispose quant à lui d'une organisation principale ou d'une entreprise principale. Celle-ci peut fonctionner comme organe externe et assumer des tâches importantes au niveau organisationnel et administratif. La formation s'effectue dans les différentes entreprises affiliées à la communauté formatrice. SOURCE: CSFO BERNE